

# AFFAIRES

**APPLE**  
RÉSULTATS SOLIDES, PRÉVISIONS DÉCEVANTES  
PAGE 2



↓ **S&P TSX**  
14 376,24  
-49,31 (-0,34%)

↓ **S&P 500**  
2119,21  
-9,07 (-0,43%)

↓ **DOW JONES**  
17 919,29  
-181,12 (-1,00%)

↑ **PÉTROLE**  
50,36 \$US  
+0,21 \$US (+0,42%)

↑ **DOLLAR**  
77,23 ¢US  
+0,29 ¢US

## DES POURSUITES DE 7,7 MILLIARDS CONTRE LE QUÉBEC

Les multiples poursuites contre le gouvernement du Québec font l'objet d'une comptabilisation assez précise dans les comptes publics. Le Québec n'est toutefois pas le champion canadien, puisque l'Alberta se voit réclamer 121 milliards dans des litiges, notamment avec les autochtones.

À LIRE EN PAGE 3



PHOTO YAN DOUBLET, ARCHIVES LE SOLEIL

**AFFAIRE AMAYA**  
**EXCLUSIF** DES PERQUISITIONS  
CHEZ BELL ET ROGERS  
PAGE 4



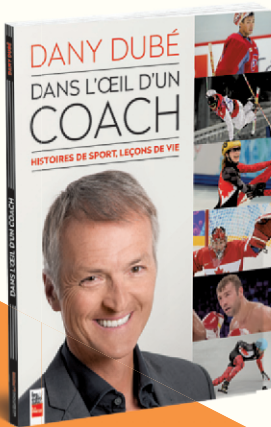
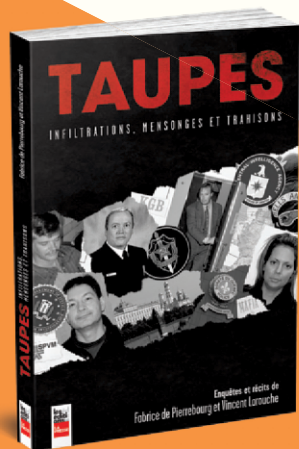
PHOTO CHRISTINNE MUSCHI, ARCHIVES REUTERS

## Bourse de Montréal

**BOURSE DE MONTRÉAL**  
NOUVEAU RECORD  
DE TRANSACTIONS  
PAGE 6



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE



**UN ÉTÉ DE LECTURES**

Offerts en librairie ou sur  
editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub



## LA PRESSE AFFAIRES SECTEUR TECHNOLOGIQUE

## Apple perd son élan



PAUL DURIVAGE  
BILLET  
BOURSIER

Le groupe informatique américain Apple perd de son élan. Derrière les chiffres – énormes – publiés en fin d'après-midi hier à l'issue de son dernier trimestre, des tendances baissières se dessinent qui n'ont pas échappé aux investisseurs sur le marché hors-cote.

Les profits d'Apple d'avril à juin ont augmenté de 38 % sur un an pour atteindre 10,7 milliards US, soit l'équivalent de 1,85 \$US par action, tandis que ses revenus ont gonflé de 33 %, à 49,6 milliards US. Les ventes en Chine ont notamment doublé, et les nouveaux marchés comptent maintenant pour plus du quart du chiffre d'affaires du groupe.

La communauté financière anticipait un bénéfice par action d'au plus 1,81 \$US pour la période, selon FactSet. Il s'agit du huitième trimestre consécutif où l'entreprise de Cupertino confond la communauté financière avec de meilleurs résultats qu'espéré.

Le moteur de croissance du groupe montre toutefois des signes d'essoufflement. Quelque 47,5 millions d'iPhone ont été écoulés au printemps.

Bien que cette période soit généralement la plus faible de l'année pour les ventes de ces téléphones multifonctions, la baisse est saisissante par rapport aux 61,2 millions écoulés entre janvier et mars et aux 74,4 millions du dernier trimestre de 2014 alors que la nouveauté profitait d'un grand battage médiatique et de la période des Fêtes.

Les analystes prévoient généralement des ventes de 47 millions d'exemplaires pour les trois derniers mois. L'analyste Sherri Scribner, de Deutsche Bank Securities, s'attendait notamment à ce que la demande de téléphones à la pomme décroisse alors que la sixième génération prend (déjà) de l'âge et fait face à la concurrence des Galaxy S6 et S6 Edge lancés par le géant sud-coréen de l'électronique Samsung au début d'avril.

#### L'Apple Watch retarde

Par ailleurs, les ventes de l'Apple Watch paraissent décevantes, selon les chiffres rendus disponibles par Apple. Celles-ci figurent aux « autres revenus », lesquels sont passés de 1,8 milliard US à 2,6 milliards US. Les analystes s'attendaient à ce que le joujou, en magasin depuis quelques mois seulement, compte pour au moins 1,8 milliard US de nouveaux revenus.

En conférence de presse, le chef des finances d'Apple, Luca Maestri, a toutefois soutenu que les recettes de la montre avaient nettement plus compté qu'il n'y paraît, alors que les ventes



PHOTO TONY AVELAR, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Le moteur de croissance du groupe Apple, l'iPhone, montre des signes d'essoufflement.

des autres produits, comme les baladeurs iPod, déclinaient. Il n'a pas voulu être plus précis, de peur que les concurrents n'en apprennent trop.

Plusieurs rapports indiquent que les ventes spectaculaires du premier week-end se sont rapidement essouffées. Selon le cabinet de recherche Slice Intelligence, Apple avait réussi à vendre 1 million d'exemplaires en moins de deux jours, soit plus que toutes les montres du système rival, Android Wear, en un an. Toni Sacconaghi, de Bernstein Research, estime que 3 millions de montres ont été écoulées en trois mois, à un prix moyen de 550 \$US.

On reproche surtout à l'Apple Watch son prix élevé, le peu de fonctions et son système d'exploitation à améliorer. La montre intelligente d'Apple pourrait avoir un nouveau souffle dès l'automne, avec la version 2.0 de son système d'exploitation qui donnera accès à de nouvelles fonctions pour les développeurs d'applications.

Pour leur part, les ventes de tablettes numériques continuent de se dégonfler. Quelque 10,9 millions d'exemplaires ont été vendus comparativement à 12,6 millions de janvier à mars. La communauté financière, déçue, visait 11 millions. Le marché des tablettes numériques, ouvert par Apple, est

attaqué de toutes parts, notamment par les produits à bas prix roulant sous la plateforme Android de Google.

#### Réactions glacées

Les premières réactions des marchés boursiers ont été glacées. Apple, qui a présenté ses résultats après la fermeture des grandes Bourses hier, a chuté de 7 %, à environ 122 \$US, dans l'heure suivante, sur le marché hors-cote. C'est après avoir abandonné 1 % en séance au NASDAQ, alors que ses magasins en ligne accusaient une panne majeure de quatre heures.

Cela augure mal pour les places boursières américaines à la réouverture, ce matin. AAPL, première capitalisation du monde, fait partie depuis avril de l'indice Dow Jones des industrielles de la Bourse de New York. C'est aussi la plus grosse composante de l'indice du marché électronique NASDAQ qui s'est offert un nouveau record lundi.

#### LA RECOMMANDATION

Apple est un titre incontournable, selon 96 % des analystes qui s'y intéressent. Quelques voix discordantes s'élèvent toutefois. Nehal Chokshi, de Maxim Research, s'inquiète ainsi qu'Apple prenne le chemin descendant en Bourse alors que l'iPhone 6S perd de son lustre et que le système d'exploitation de Google gagne du marché. Maynard Um, de la Wells Fargo, craint pour sa part que la pression exercée sur les marges bénéficiaires et les limitations commerciales des produits existants ternissent l'image défensive du titre.

## Nokia ampute les profits de Microsoft

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Le groupe informatique américain Microsoft a enregistré une forte baisse de ses résultats annuels 2015 en raison notamment des charges inscrites au quatrième trimestre liées aux téléphones intelligents Nokia.

Le bénéfice net annuel a chuté de 45 %, à 12,19 milliards US, alors que le quatrième trimestre s'est traduit par une perte de 3,19 milliards US comparativement à un bénéfice net de 4,61 milliards US à la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires annuel

est toutefois en hausse de 7,8 %, à 93,58 milliards US, conforme aux attentes des analystes. Sur le trimestre, il est en baisse de 5,1 %, à 22,18 milliards US, là où les attentes moyennes étaient de 22,06 milliards US.

Le bénéfice par action ajusté sur le trimestre (hors éléments exceptionnels) est de 0,62 \$US, tandis que les analystes attendaient 0,56 \$US. Sur l'année, le bénéfice par action ajusté est de 2,63 \$US, alors que les attentes étaient de 2,42 \$US. À la suite de l'annonce de ces résultats, l'action du groupe était en recul de 3,3 % dans les échanges électroniques d'après-séance à Wall Street.

#### 7800 emplois supprimés

Microsoft avait annoncé le 8 juillet la suppression de quelque 7800 emplois dans le monde, principalement dans ses activités de téléphonie, et l'inscription d'une charge exceptionnelle de 7,6 milliards US pour dépréciation d'actifs liée à son acquisition en 2014 du fabricant finlandais de téléphones portables Nokia.

Au total, les charges inscrites par Microsoft sur le trimestre s'élèvent à 8,4 milliards US.

Microsoft tente actuellement de développer ses activités dans le secteur de l'infonuagique et ses revenus

ont progressé de 88 % (+96 % à devises constantes) sur le trimestre. Ceux de sa traditionnelle vache à lait, le système d'exploitation Windows, ont toutefois baissé de 22 % en raison du ralentissement général du marché des ordinateurs de bureau. Microsoft doit commencer à diffuser le 29 juillet son nouveau système Windows 10, sur lequel il fonde beaucoup d'espoirs.

Dans le domaine des tablettes, les ventes ont également fortement progressé (+117 %), à 888 millions US, grâce au lancement du modèle Surface 3, a indiqué Microsoft.

## IBM culbute en Bourse

AGENCE FRANCE-PRESSE  
ET LA PRESSE

Le géant américain IBM a connu une journée difficile en Bourse hier, son action chutant lourdement après la publication de résultats décevants la veille.

Le géant informatique de la côte Est IBM, qui pèse lourd dans l'indice Dow Jones, entraînait le marché à la baisse, avec une chute de 5,9 % (-10,15 \$US), à 163,07 \$US l'action.

Même moins lourde que prévu, la chute de 17 % du bénéfice net d'IBM, annoncée lundi soir, était sanctionnée par le marché, tout comme le recul de 13,5 % du chiffre d'affaires, d'autant que cela fait plus de trois ans que les recettes reculent.

Le directeur financier, Martin Schroeter, a souligné au cours d'une téléconférence avec des analystes lundi qu'il avait de nouveau particulièrement souffert ce trimestre d'un ralentissement de la croissance dans les pays émergents dits BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). L'Inde est le seul de ces pays où IBM affiche un chiffre d'affaires en « modeste

hausse », et cela n'a pas empêché un recul global pour l'ensemble de ces pays de 35 % (-18 % hors effets de change et de cessions).

À l'échelle mondiale, le chiffre d'affaires du trimestre a été amputé de quelque 12 % à cause du dollar américain fort qui, selon lui, a un

**À l'échelle mondiale, le chiffre d'affaires du trimestre a été amputé de quelque 12 % à cause du dollar américain fort, selon le directeur financier d'IBM, Martin Schroeter.**

impact un peu plus défavorable qu'anticipé il y a trois mois, et des cessions, a-t-il ajouté.

#### « Impératifs stratégiques »

Pour tenter d'améliorer ses marges, IBM s'est délesté ces dernières années de beaucoup d'activités, les dernières en date étant ses usines de composants qu'il vient tout juste de transférer à la société spécialisée GlobalFoundries.

Il n'a toutefois pas renoncé à la recherche en ce domaine, puisqu'il avait annoncé au début du mois avoir réussi à fabriquer des microprocesseurs d'une finesse de gravure de 7 nanomètres, ce qu'il présentait comme une première.

Le groupe, qui est plus que centenaire, cherche actuellement parallèlement à se réinventer en mettant l'accent sur des créneaux jugés porteurs comme les services d'infonuagique, dématérialisés en ligne, l'analyse de grandes quantités de données ou les services liés aux objets connectés.

Ces activités qualifiées « d'impératifs stratégiques » ont vu leur chiffre d'affaires grimper de « plus de 20 % » sur un an au deuxième trimestre, et même de 30 % en excluant les effets de change et les cessions, souligne IBM. Ces niveaux sont équivalents à ceux du premier trimestre, et d'après M. Schroeter, supérieurs à la moyenne du marché.

La PDG, Ginni Rometty, assure que ces activités « sont en train de devenir une part importante de [son] activité », mais IBM ne dévoile pas exactement quel volume de ventes elles représentent.

## Yahoo! Prévisions décevantes

NEW YORK — Le groupe internet Yahoo!, qui essaie de se relancer, a fait part hier d'une prévision de revenus décevante, après une performance contrastée au cours d'un deuxième trimestre au terme duquel il est tombé dans le rouge. D'avril à juin, la société de services internet a essuyé une perte nette de 22 millions US, comparativement à un gain de 270 millions US à la même période un an plus tôt, selon un communiqué. Délesté des éléments exceptionnels, le bénéfice par action (BPA), référence des investisseurs en Amérique du Nord, est ressorti à 16 cents US, soit 2 cents US de moins que la moyenne des prévisions des analystes. Yahoo!, qui a certes réduit ses effectifs de 11 000 personnes, a pâti d'une envolée de ses coûts d'acquisition qui s'élèvent à 200 millions US, comparativement à seulement 43,8 millions US un an plus tôt. La directrice générale Marissa Mayer, qui a pris les rênes du groupe à l'été 2012, essaie de lui donner un second souffle. Mais dans la foulée de ces annonces, le groupe a fait part d'un objectif financier décevant. Il dit s'attendre à des revenus au troisième trimestre compris dans une fourchette de 1 à 1,04 milliard US. C'est au-dessous du 1,07 milliard US sur lequel tablent les analystes. À Wall Street, le titre en a payé le prix, reculant de 1,69 %.

— Agence France-Presse

## Télécommunications Verizon surpasse les attentes

NEW YORK — Le géant américain des télécommunications Verizon Communications a affiché un bénéfice net de 4,23 milliards US au deuxième trimestre. Le bénéfice par action de la société établie à New York a atteint 1,04 \$US. Ce résultat était supérieur aux attentes des analystes de Wall Street, qui misaient en moyenne sur un bénéfice de 1,01 \$US par action, selon les prévisions recueillies par Zacks Investment Research.

Le plus grand fournisseur de services sans fil aux États-Unis a réalisé un chiffre d'affaires de 32,22 milliards US au plus récent trimestre, ratant du coup la cible des analystes. Ces derniers visaient des revenus de 32,52 milliards US. L'action de Verizon a grimpé de près de 3 % depuis le début de l'année, tandis que l'indice S&P 500 de Wall Street a progressé d'un peu plus de 3 %.

— Associated Press



PHOTO DADO RUVIC, ARCHIVES REUTERS

# Des poursuites de 7,7 milliards contre le Québec



FRANCIS  
VAILLES  
CHRONIQUE

Toutes les semaines, des entreprises ou des particuliers engagent des poursuites contre le gouvernement devant les tribunaux. Ces poursuites découlent de litiges sur des contrats ou de présumés dommages à des personnes ou à des biens, par exemple.

À combien s'élèvent ces poursuites? Existe-t-il un document qui fait état de ces litiges? Eh bien, sachez que les comptes publics du Québec, publiés en novembre de chaque année, brossent un portrait assez précis de l'importance de ces litiges.

Ainsi, au cours de l'année terminée le 31 mars 2014 – la plus récente disponible –, les poursuites contre le gouvernement du Québec totalisaient au moins 7,7 milliards de dollars. Ces poursuites excluent celles engagées contre Hydro-Québec.

Le gros de cette somme est réclamé par des communautés autochtones (6,56 milliards). Ces recours portent sur des revendications territoriales ou sur la reconnaissance de certains droits ancestraux, entre autres. Le reste (1,15 milliard) concerne diverses autres poursuites en dommages pour inexécutions de contrat, par exemple.

Maintenant, les poursuites ont-elles une incidence quelconque sur le budget annuel ou sur la dette du gouvernement? Oui et non. Comme l'issue de la plupart des litiges est incertaine, le gouvernement n'inscrit pas la vaste majorité des réclamations dans sa dette.

Toutefois, il inscrit dans son passif une provision pour des réclamations dont le dénouement coûtera vraisemblablement des dommages au gouvernement. Plus précisément, « le gouvernement inscrit une provision à l'égard d'une réclamation [...]

seulement lorsqu'il est probable que celle-ci entraînera un débours et qu'une estimation raisonnable de la somme à verser peut en être faite », est-il écrit dans les comptes publics.

Le montant des provisions est toutefois noyé dans un poste budgétaire plus large de façon à rester confidentiel, question de ne pas donner d'indices aux poursuivants pour des règlements éventuels à l'amiable. Notez que les provisions ne sont pas incluses dans la somme de 1,15 milliard mentionnée ci-dessus. Aucune provision n'a été faite pour les litiges avec les communautés autochtones.

Comment le Québec se compare-t-il aux autres provinces? Difficile à dire. Les comptes publics du Québec sont souvent plus détaillés que ceux des autres provinces.

En Ontario, par exemple, un petit paragraphe sur le sujet indique que 62 poursuites s'élèvent à plus de 50 millions de dollars, notamment celles portant sur les revendications territoriales des autochtones. Pas moyen d'avoir le total. En Colombie-Britannique, il y a une seule ligne à ce sujet, mais elle englobe aussi d'autres éléments de passif, de sorte qu'il

*Comme l'issue de la plupart des litiges est incertaine, le gouvernement du Québec n'inscrit pas la vaste majorité des réclamations dans sa dette.*

est impossible de connaître le montant des litiges.

## 121 milliards en Alberta

L'Alberta en donne passablement plus. En excluant les communautés autochtones, la province dit être poursuivie pour des sommes totalisant 3,1 milliards au 31 mars 2015



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Le gros de la somme réclamée au gouvernement du Québec provient de poursuites intentées par des communautés autochtones (6,56 milliards). Ci-dessus, une manifestation à Kahnawake contre le projet de loi fédérale C-33, en mai 2014.

(du moins pour les causes dont des montants sont inscrits). Autrement dit, les volumes de poursuites sont deux fois plus importants qu'au Québec (1,15 milliard), bien que la province soit deux fois moins peuplée.

de pétrole en Alberta vaut plus cher qu'un pied carré de roche nordique du Québec.

Les comptes publics du gouvernement fédéral sont aussi passablement détaillés. Au 31 mars 2014, l'ensemble des réclamations pour lesquelles le dénouement est indéterminable s'élevait à 7,3 milliards, est-il indiqué dans les comptes publics du fédéral. Il s'agit de sommes essentiellement réclamées par des communautés autochtones, dont le nombre de litiges avec le fédéral s'élève à 528.

Il n'est pas possible de savoir, toutefois, si cette somme est vraiment comparable avec les 7,7 milliards réclamés au gouvernement du Québec ou avec les quelque 121 milliards à l'Alberta.

En effet, il appert que la somme inscrite au fédéral est une estimation des coûts des

revendications autochtones basées sur les coûts des règlements passés plutôt qu'un simple relevé des montants bruts des litiges. Comme au Québec, néanmoins, les 7,3 milliards du fédéral ne sont pas inscrits dans la dette, car l'issue des litiges est trop incertaine.

## Contestations fiscales: 22 milliards

Fait intéressant, le fédéral indique également le volume de cotisations fiscales qui sont contestées par les contribuables, ce que ne fait pas le Québec dans ses comptes publics.

Au 31 mars 2014, donc, les contestations à l'Agence du revenu du Canada s'élevaient à 22,2 milliards de dollars et celles rendues devant les tribunaux se chiffraient à 4,7 milliards. Bien du travail pour les avocats, en somme...

# Le déséquilibre fiscal ira s'amplifiant



RUDY  
LE COURS  
ANALYSE

N'en déplaise aux conservateurs de Stephen Harper qui multiplient ces jours-ci les annonces, chèques à la clef, Ottawa possède des capacités fiscales qui dépassent ses besoins.

À l'opposé, il en faudrait davantage aux provinces pour qu'elles ne s'écroulent pas, à long terme, sous le fardeau de leur dette.

Telle est la conclusion qui s'impose à la lecture du Rapport sur la viabilité financière 2015 publié hier par le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB).

Le DPB juge même que la dette nette fédérale aura disparu dans 35 ans, sur la base des hypothèses démographiques à long terme de Statistique Canada, du potentiel de croissance de l'économie et des taux d'intérêt sur la dette selon les modèles de la Banque du Canada, et en reconduisant la fiscalité actuelle jusqu'en 2090.

Rembourser les 692 milliards de la dette fédérale selon les chiffres du budget de Joe Oliver déposé le 21 avril, ce n'est pas rien. Cela équivaut à 34,1% de la taille de l'économie, le produit intérieur brut (PIB) dans le jargon économique.

Cette prévision inclut les bonifications récemment annoncées du compte d'épargne libre d'impôt (CELI) et de la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE).

Ensemble, ces deux postes équivalent à 0,5% du PIB, c'est-à-dire la valeur de biens et services produits en un an au pays.

Dans son rapport de l'an dernier qui les excluait, le DPB avait estimé que la dette nette fédérale serait effacée en 2030.

*Les provinces ont besoin de champs de taxation accrus qu'Ottawa devrait leur céder plutôt que d'imaginer des baisses d'impôt mal ciblées comme le fractionnement des revenus des ménages ou l'augmentation du plafond des cotisations au CELI ou de la PUGE.*

En fait, rembourser complètement la dette serait une pure aberration macroéconomique. Il est impératif de la réduire à un niveau permettant d'ouvrir les vannes sans problèmes, advenant une récession comme celle de 2008-2009.

Le seuil peut être fixé à 25%, le niveau de 2007 qu'Ottawa croit retrouver dès 2017. Peut-être même à 20%, mais zéro, non. Ce serait au détriment de la modernisation ou de la réalisation d'infrastructures ou de la bonification des transferts aux provinces, dont les dépenses en santé augmentent plus vite que la croissance de l'économie à cause du vieillissement de la population.

La situation des provinces et des territoires a d'ailleurs tout à envier à celle d'Ottawa.

Si rien n'est fait, elles perdront le contrôle de leur dette dans le courant des années 2030. Celle-ci ballonnera jusqu'à devenir plus de deux fois plus grosse que la taille de l'économie vers 2085. Le seul paiement des intérêts équivaudra au dixième de la taille de l'économie.

Le DPB précise qu'Ottawa dispose d'une marge de manœuvre équivalant à 1,4% du PIB en 2015, soit 28 milliards.

Si Ottawa la dépensait ou réduisait davantage les impôts, il contreviendrait à la loi fédérale sur l'équilibre fédéral, mais sa dette resterait stable, d'autant plus que le paiement des intérêts restera moins élevé que ce qui avait été prévu par le passé.

À l'opposé, l'écart entre la politique fiscale des provinces et une politique viable à long terme s'élève à 1,4% du PIB, ou 28 milliards, cette année, soit l'équivalent de la marge de manœuvre fédérale.

Cet écart financier rend la dette des provinces et des territoires non viable. Le DPB propose de le réduire par la combinaison d'une réduction des dépenses de programmes, d'une augmentation des



PHOTO FRED CHARTRAND, LA PRESSE CANADIENNE

Rembourser les 692 milliards de la dette fédérale selon les chiffres du budget de Joe Oliver déposé le 21 avril, ce n'est pas rien. Cela équivaut à 34,1% de la taille de l'économie, le produit intérieur brut (PIB).

revenus autonomes et des transferts fédéraux afin de stabiliser la dette à 34,4% du PIB sur un horizon de 75 ans.

« Plus cet ajustement est retardé, plus il sera important », prévient le DPB qui ajoute: « Le gouvernement fédéral dispose d'une marge de manœuvre lui permettant de manœuvrer les écarts financiers des administrations infranationales [lire provinces et territoires] ».

On ne retrouve nulle part l'expression « déséquilibre fiscal » dans le Rapport,

mais c'est bel et bien de cela qu'il s'agit.

Si l'expression chatouille la bonne conscience des hauts fonctionnaires fédéraux, la réalité saute pourtant aux yeux: les provinces ont besoin de champs de taxation accrus qu'Ottawa devrait leur céder plutôt que d'imaginer des baisses d'impôt mal ciblées comme le fractionnement des revenus des ménages ou l'augmentation du plafond des cotisations au CELI ou de la PUGE.

Reste à souhaiter que cela devienne un enjeu électoral.

## LA PRESSE AFFAIRES

AFFAIRE AMAYA

## Des perquisitions chez Bell et Rogers

EXCLUSIF

RICHARD DUFOUR  
ET FRANCIS VAILLES

Les bureaux montréalais d'Amaya, de Manuvie et de Canaccord ne sont pas les seuls endroits où l'Autorité des marchés financiers (AMF) a réalisé des perquisitions dans le cadre de son enquête pour délit d'initiés. L'AMF a aussi effectué des saisies dans des bureaux montréalais de Bell Mobilité ainsi que dans ceux de Rogers et de sa filiale Fido.

Après être débarqués le 10 décembre chez Amaya, à Pointe-Claire, chez Placements Manuvie, à Dorval, et chez Canaccord, au centre-ville, des représentants de l'AMF se sont présentés le 6 février chez Bell et Rogers.

Des documents obtenus par *La Presse* révèlent qu'un volume important d'éléments d'enquête a été saisi chez les fournisseurs de services téléphoniques.

Chez Bell Mobilité, rue De La Gauchetière, l'AMF a saisi un disque compact comprenant «le registre des

communications du 12 mars au 30 septembre 2014» pour un numéro de téléphone précis. D'après nos recherches, ce numéro est lié à un condo de la rue Saint-Hubert appartenant à un ingénieur montréalais qui n'a pu être joint.

Le CD saisi comprend également des factures pour un numéro lié à une résidence de Saint-Lazare. Selon nos informations, cette maison est celle de l'ex-superviseuse du bureau de Manuvie Dorval, Heather Borelli.

Dans les bureaux de Rogers/Fido, également situés rue De La Gauchetière, l'AMF a saisi une boîte contenant des factures pour 12 personnes, un registre d'appels pour ces 12 personnes ainsi que des tableaux descriptifs.

## Deuxième perquisition chez Canaccord

L'AMF a effectué au moins six perquisitions depuis le début de son enquête. Selon ce que *La Presse* a appris, les bureaux montréalais de Canaccord, situés en face du Centre Bell, boulevard René-Lévesque Ouest, ont jusqu'ici fait l'objet de perquisitions à deux reprises.

Après s'y être d'abord rendu le 10 décembre, l'AMF s'y est de nouveau présentée le 25 février, un nouveau mandat de perquisition en main.

Cette journée-là, l'AMF a saisi une clé USB contenant les boîtes de courriels de deux

ne sont pas enregistrés, sauf au Québec, et qu'un registre des appels de tous les représentants est conservé. L'AMF s'est aussi fait confirmer que Canaccord enregistre les appels entre les représentants et le pupitre de négociations des options négociées en

des opérations sur l'action d'Amaya alors qu'ils disposaient d'une information privilégiée et que quatre personnes ont communiqué de l'information privilégiée sur le titre d'Amaya.

L'action d'Amaya ainsi que le volume de transactions avaient fortement augmenté dans les semaines précédant l'acquisition.

Amaya a réalisé la plus importante transaction financière au Québec l'an passé en procédant à l'acquisition des sites PokerStars et Full Tilt Poker, en juin 2014, pour 4,9 milliards US.

Mis à part le volet Canaccord, trois membres de la haute direction d'Amaya, dont le PDG David Baazov et le chef des finances Daniel Sebag, ainsi qu'une quinzaine d'employés ou ex-employés de Manuvie sont visés par l'investigation.

L'AMF tente de connaître les noms de ceux qui ont été informés du projet d'acquisition depuis son origine afin de bien comprendre comment l'information a circulé.

Les soupçons de l'AMF n'ont aucunement été prouvés devant un tribunal.

Après être débarqués le 10 décembre chez Amaya, à Pointe-Claire, chez Placements Manuvie, à Dorval, et chez Canaccord, au centre-ville, des représentants de l'AMF se sont présentés le 6 février chez Bell et Rogers.

personnes ainsi que trois boîtes de documents.

Le gendarme boursier québécois procède à l'analyse des éléments saisis au bureau de la conformité de Canaccord en sachant que la société financière conserve une sauvegarde de l'ensemble des courriels de ses employés pour une période de sept ans et une copie de sauvegarde des courriels supprimés pour une période de deux ans.

L'AMF sait aussi que chez Canaccord, les appels entre les représentants et leurs clients

Bourse. Il s'agirait là aussi d'une information pertinente à son enquête.

## Acquisition de PokerStars

Une cinquantaine de représentants ou d'employés de Canaccord ont été avisés du projet d'acquisition de PokerStars avant son annonce. Canaccord était le banquier d'Amaya pour la transaction.

Le gendarme boursier québécois a des motifs raisonnables de croire que plusieurs personnes ont effectué

AVIS LÉGAUX  
APPELS D'OFFRES  
SOUMISSIONS - ENCANSAVIS DE CORRECTION DE – BEST BUY  
AVIS DE CORRECTION DANS LE JOURNAL  
POUR LA CIRCULAIRE CORPORATIVE  
BEST BUY DU 17 JUILLET

Dans notre circulaire du 17 juillet, en page 3, nous avons annoncé par erreur les téléviseurs intelligents Tizen DEL 4K 55 po et 60 po (No Web: 10363473 et 10364424) avec le service d'installation avancée de la Geek Squad. Le service de la Geek Squad qui accompagne ces deux télé est en fait le service standard (No Web: 10246973). Nous sommes désolés pour tout inconfort que cette situation aurait pu causer à notre distinguée clientèle.

## Parc Jean-Drapeau

Appel d'offres  
20150724  
Ergomètres

Les documents de cet appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du 16 juillet 2015 en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents seront obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissionnaires peuvent également obtenir plus d'informations sur cet appel d'offres en visitant le site Internet de la SPJD [www.parcjeandrapeau.com](http://www.parcjeandrapeau.com).

## Appels d'offres

## Montréal

Direction générale adjointe –  
Services institutionnels

## Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour:

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 15-14325

Descriptif : A83 - Location d'équipements de déneigement avec opérateurs pour l'arrondissement de Verdun

Date d'ouverture : 17 août 2015

Dépôt de garantie : 2000 \$, Cautionnement et/ou chèque visé par appareil

Renseignements : Julie Leblanc, agente d'approvisionnement : 514 872-1040

Appel d'offres : 15-14616

Descriptif : A83 - Service de remorquage durant les opérations de déneigement de la saison 2015-2016 pour l'arrondissement de Verdun

Date d'ouverture : 17 août 2015

Dépôt de garantie : 1000 \$, Cautionnement et/ou chèque visé par appareil

Renseignements : Youness Faouzi, agent d'approvisionnement : 514 868-5852

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : 15-14534

Descriptif : Services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication pour l'évolution de la plateforme PI dans le cadre du Service de l'eau.

Date d'ouverture : 2 septembre 2015

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Claude Houle, agent d'approvisionnement : 514 872-5282

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 22 juillet 2015

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 866-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Montréal, 22 juillet 2015

Le greffier de la Ville  
M<sup>re</sup> Yves Saindon

## LE BAROMÈTRE PME

## Le tourisme, une fourmilière de PME



RUDY LE COURS

L'industrie canadienne du tourisme vit sa haute saison. Tandis que nationaux et vacanciers étrangers affluent dans les hôtels, restaurants et attractions en tous genres, ils contribuent au gain-pain de plus de 1,6 million de Canadiens employés par plus de 130 000 entreprises.

Grâce à un récent document d'Industrie Canada, on sait que 99,9 % de ces entreprises comptent moins de 500 employés et réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de dollars, ce qui correspond à la définition qu'il donne à une petite et moyenne entreprise.

C'est en Colombie-Britannique et au Québec qu'on les retrouve en plus grande proportion que les PME des autres secteurs. L'Ontario et la Saskatchewan se distinguent en comptant moins de PME dans leur industrie touristique que leur poids démographique au sein de la Confédération.

## La restauration d'abord

La restauration absorbe près des deux tiers des entreprises de l'industrie, suivie des loisirs et du divertissement.

Bien entendu, une partie du chiffre d'affaires des entreprises actives dans ces segments est assurée par une clientèle locale. Qu'on pense aux salles de cinéma ou à La Ronde et au Biodôme. Néanmoins, aux fins de la recherche, toutes ces entreprises sont amalgamées à la grande industrie touristique.

Les deux tiers des PME liées au tourisme emploient de 5 à 99 personnes, ce qui est nettement plus que dans les autres industries où près de trois sur cinq comptent moins de cinq employés.



PHOTO BAZ RATNER, ARCHIVES REUTERS

Si la restauration génère les recettes les plus élevées dans le secteur du tourisme, c'est aussi le segment qui exige les dépenses les plus importantes. Au net, les bénéficiaires nets moyens y sont les plus faibles, tout comme la proportion d'entreprises rentables.

À peine la moitié des propriétaires d'une PME touristique a lancé son entreprise contre près des trois quarts dans les autres secteurs de l'économie.

Les femmes se retrouvent seules à la tête d'une entreprise touristique dans

Banque de développement du Canada pour accéder au crédit. Quatre d'entre elles sur cinq se financent elles-mêmes en tout ou en partie, en phase de démarrage.

L'innovation est présente dans le secteur, surtout pour

d'entreprises ayant enregistré une hausse des ventes et une baisse des coûts grâce à leurs innovations est plus élevée que dans les autres industries.

Cela rend l'innovation d'autant plus importante que le secteur touristique génère en moyenne moins de rentabilité que la plupart des autres industries.

Si la restauration génère les recettes les plus élevées, c'est aussi le segment qui exige les dépenses les plus grandes. Au net, les bénéficiaires nets moyens y sont les plus faibles, tout comme la proportion d'entreprises rentables (moins de deux sur trois).

À l'opposé, les services de transport, de loisir et de divertissement dégagent les meilleures marges en moyenne.

## L'Ontario et la Saskatchewan se distinguent en comptant moins de PME dans leur industrie touristique que leur poids démographique au sein de la Confédération.

une proportion plus grande (21,3 %) que dans les autres secteurs (14,9 %).

Malgré des risques élevés associés au secteur, les PME touristiques obtiennent du financement bancaire, mais elles se tournent aussi davantage vers des institutions gouvernementales comme la

le lancement de produits (ou de services) et le marketing. En revanche, on la retrouve moins dans l'amélioration des processus. Cela vient confirmer une lacune: beaucoup de ces entreprises auraient intérêt à renforcer leur gestion.

Pourtant, l'innovation paye: la proportion

## SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

	5			3		1	9		
		9						6	
1		3	4	7					
	7					9			1
				8					6
9			3	4				5	
4	8	5	7						
	2					4			5
			2		4		7		

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3252

Par Fabien Savary 3251

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier sudoku

7	2	4	6	9	5	8	3	1
8	1	5	4	2	3	7	6	9
9	6	3	8	7	1	2	5	4
6	4	2	3	8	7	1	9	5
5	3	7	1	4	9	6	2	8
1	9	8	5	6	2	4	7	3
4	7	9	2	5	8	3	1	6
2	8	1	9	3	6	5	4	7
3	5	6	7	1	4	9	8	2

## BlackBerry Effectif réduit de nouveau

TORONTO — BlackBerry a entrepris une nouvelle ronde de licenciements, tentant toujours de s'ajuster aux faibles ventes de téléphones intelligents en allant de l'avant avec son plan de restructuration. La société établie à Waterloo, en Ontario, n'a pas voulu préciser hier combien d'employés étaient touchés par les plus récents changements, mais elle a indiqué que certains d'entre eux allaient jouer un rôle différent tandis que d'autres seraient

licenciés. BlackBerry a éliminé des milliers d'emplois depuis le début de la restructuration de ses activités sous la gouverne du chef de la direction John Chen, qui s'est joint à la société en 2013 et s'est concentré sur le resserrement des dépenses et l'innovation. Les changements annoncés hier font partie d'un plan visant à redistribuer certaines ressources pour favoriser la croissance des activités, a expliqué l'entreprise. — La Presse Canadienne

**EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LA VERSION ANGLAISE ET LA VERSION FRANÇAISE,  
LA VERSION ANGLAISE PRÉVAUDRA.**

**UNITED STATES BANKRUPTCY COURT - DISTRICT OF MAINE**

In re:

MONTREAL MAINE & ATLANTIC  
RAILWAY, LTD.

Bk. No. 13-10670  
Chapter 11

Debtor.

**NOTICE OF (A) ORDER (I) APPROVING PROPOSED DISCLOSURE STATEMENT; (II) ESTABLISHING NOTICE, SOLICITATION AND VOTING PROCEDURES; (III) SCHEDULING  
CONFIRMATION HEARING; AND (IV) ESTABLISHING NOTICE AND OBJECTION PROCEDURES FOR CONFIRMATION OF THE PLAN AND (B) HEARING ON PETITION FOR  
RECOGNITION AND MOTION FOR ENTRY OF ORDER RECOGNIZING AND ENFORCING PLAN SANCTION ORDER OF QUÉBEC SUPERIOR COURT**

Robert J. Keach, Esq. (le « Trustee »), Chapter 11 trustee (syndic) pour l'affaire en rubrique Montreal Maine & Atlantic Railway, Ltd. (la « Debtor »), soumet le présent avis d'approbation (le « Notice ») du *Disclosure Statement for the Trustee's Plan of Liquidation Dated July 7, 2015* [D.E. 1495] (comme celui-ci peut être amendé ou modifié, le « Disclosure Statement ») à l'égard du *Trustee's Plan for Liquidation Dated July 7, 2015* [D.E. 1497] (comme celui-ci peut être amendé ou modifié, le « Plan ») et une audience pour considérer le *Verified Petition for Recognition of Foreign Proceeding and Related Relief de Monitor* (le « Petition for Recognition ») et le *Motion for an Entry of an Order Recognizing and Enforcing the Plan Sanction Order of the Québec Superior Court* (le « PSO Recognition Motion ») du Monitor. Tel qu'indiqué ci-dessous, le Confirmation Hearing est prévu pour le 24 septembre 2015 à 9h00 (Heure de l'Est) présidé par l'Honorable Peter G. Cary, United States Bankruptcy Judge, dans le United States Bankruptcy Court for the District of Maine, 537 Congress Street, 2ième étage, Portland, Maine 04101 (le « Bankruptcy Court »), et le Trustee et le Monitor s'attendent à ce que l'audience pour considérer le *Petition for Recognition* et le *PSO Recognition Motion* (collectivement, le « Recognition Hearing ») soient prévus pour le 20 août 2015 à 9h00 (Heure de l'Est) devant le Bankruptcy Court.

**VOUS DEVEZ LIRE LE PLAN ENTIÈREMENT AVANT DE VOTER POUR ACCEPTER OU REJETER LE PLAN.**

**LES DÉTENTEURS DE DERAILMENT CLAIMS ET CEUX QUI ONT UN INTÉRÊT DANS LES ACTIFS D'ASSURANCE CONCERNÉS SERONT SOUMIS AUX QUITTANCES ET AUX  
INJONCTIONS INTERDISANT LE MAINTIEN DE TOUTE CLAIM CONTRE CERTAINES PARTIES EN CONFORMITÉ AVEC LE PLAN ET LE « CCAA PLAN » AINSI QUE LA « CONFIR-  
MATION ORDER », LE « CHAPTER 15 RECOGNITION AND ENFORCEMENT ORDERS », ET LA « CCAA APPROVAL ORDER ». LES DÉTENTEURS DE DERAILEMENT CLAIMS  
ET CEUX QUI ONT UN INTÉRÊT DANS LES ACTIFS D'ASSURANCE CONCERNÉS DOIVENT LIRE TRÈS SOIGNEUSEMENT CES SECTIONS DU PLAN ET CONSULTER UN  
AVOCAT CONCERNANT CES QUITTANCES ET INJONCTIONS.**

<sup>1</sup> Les expressions comportant une majuscule initiale qui ne sont pas définies aux présentes ont la signification qui leur est attribuée dans le Plan ou le Disclosure Statement, suivant le cas.

**DATES IMPORTANTES**

Veillez prendre note des dates importantes ci-après fixées par la Court dans le Disclosure Statement Order (comme défini ci-après) et visé par le Recognition Motion :

1. La date limite pour déposer une objection ou une réponse au Plan est le **10 septembre 2015 à 17h00 (Heure de l'Est applicable)** (la « Confirmation Objection Deadline »).
2. La date limite pour voter sur le Plan est le **10 septembre 2015 à 17h00 (Heure de l'Est applicable)** (le « Voting Deadline »). Le **Noticing and Solicitation Agent (comme cette expression est définie ci-après) du Trustee doit recevoir le bulletin de vote (ballot) au plus tard à la Voting Deadline pour que ce bulletin soit pris en compte.**
3. La date limite pour s'objecter au Petition for Recognition sera le **13 août 2015 à 16h00 (Heure de l'Est)** (le « Petition Objection Deadline »).
4. La date limite pour s'objecter au PSO Recognition Motion sera le **13 août 2015 à 16h00 (Heure de l'Est)** (le « PSO Recognition Objection Deadline »).
5. Le Recognition Hearing se tiendra le **20 août 2015 à 9h00 (Heure de l'Est applicable)**.
6. Le Confirmation Hearing sera le **24 septembre 2015 à 9h00 (Heure de l'Est)**.

**A. APPROBATION JUDICIAIRE DES DISCLOSURE STATEMENT ET SOLICITATION PROCEDURES**

Le 16 juillet 2015, le United States Bankruptcy Court for the District of Maine (la « Court ») a prononcé le *Order (I) Approving Proposed Disclosure Statement; (II) Approving Notice, Solicitation and Voting Procedures; (III) Scheduling Confirmation Hearing; and (IV) Establishing Notice and Objection Procedures for Confirmation of the Plan* (le « Disclosure Statement Order ») qui a notament : (i) approuvé la suffisance du Disclosure Statement déposé en soutien du Plan; et (ii) autorisé le Trustee à solliciter des acceptations ou des rejets du Plan auprès des détenteurs de Impaired Claims qui sont ou peuvent être en droit de recevoir des distributions en vertu du Plan.

**B. VOTING RECORD DATE**

Le **15 juillet 2015** est la Voting Record Date aux fins du vote pour la détermination (i) des détenteurs de Claims en droit de voter sur le Plan et (ii) de la question de savoir s'il y a eu une cession en bonne et due forme des Claims en vertu de la Bankruptcy Rule 3001(e) de manière à ce que le cessionnaire applicable puisse voter à titre de détenteur de la Claim.

**C. VOTING DEADLINE**

Si vous déteniez une Claim contre la Debtor à la Voting Record Date et que vous êtes en droit de voter sur le Plan, vous avez reçu un Ballot (bulletin de vote) et des consignes de vote applicables à votre(vos) Claim(s) avec le présent Notice. Votre vote sera pris en compte en liaison avec la confirmation du Plan uniquement si vous vous conformez aux consignes de vote et inscrivez toutes les informations nécessaires sur le Ballot en plus de signer et de retourner le Ballot rempli de manière à ce qu'il soit **effectivement reçu** au plus tard à la Voting Deadline. Toute non-conformité aux consignes de vote accompagnant le Ballot peut entraîner le rejet de votre Ballot et de votre vote concernant le Plan.

**D. CONFIRMATION OBJECTIONS**

Toute objection au Plan doit : (i) être consignée par écrit; (ii) se conformer aux Bankruptcy Rules et aux Local Rules; (iii) préciser le nom et l'adresse de la partie formulant une objection ainsi que le montant et la nature de la Claim; (iv) énoncer en détail le fondement et la nature de toute objection au Plan; (v) proposer une modification au Plan permettant (le cas échéant) de résoudre cette objection; et (vi) être déposée, concurremment avec une preuve de signification, auprès de la Court et être signifiée de manière à être effectivement reçue par chacune des parties suivantes au plus tard à la Confirmation Objection Deadline (collectivement, les « Notice Parties »):

**Chapter 11 Trustee:**

Robert J. Keach, Esq.  
BERNSTEIN, SHUR,  
SAWYER & NELSON, P.A.  
100 Middle Street  
P.O. Box 9729  
Portland, ME 04104  
Téléphone : (207) 774-1200  
Télécopieur : (207) 774-1127

**U.S. Trustee:**

Stephen G. Morrell, Esq.  
OFFICE OF THE U.S. TRUSTEE  
537 Congress Street  
Portland, ME 04101  
Téléphone: (207) 780-3564

**E. PETITION FOR RECOGNITION OBJECTIONS**

Les objections au Petition for Recognition devrait : (i) être par écrit; (ii) se conformer aux Bankruptcy Rules et aux Local Rules; (iii) faire état du nom et adresse de la partie qui s'objecte et le montant et la nature du Claim; (iv) faire état, avec particularité, du fondement et de la nature de n'importe quelle objection au Petition for Recognition; et (v) être déposés, simultanément avec preuve de signification, à la Court et signifiées de façon à ce qu'elles puissent être reçue par chacun des Notice Parties et le Monitor à la Petition Objection Deadline.

**F. PSO RECOGNITION MOTION OBJECTIONS**

Les objections au PSO Recognition Motion devrait : (i) être en forme écrite; (ii) s'y conformer aux Bankruptcy Rules et aux Local Rules; (iii) faire état du nom et adresse du partie qui s'objecte et le montant et la nature du Claim; (iv) énoncer en détail le fondement et la nature de n'importe quel objection au PSO Recognition Motion; et (v) être déposés, simultanément avec preuve de signification, à la Court et signifié de façon à ce qu'il peut être reçu par chacun des Notice Parties et le Monitor à la PSO Recognition Objection Deadline.

**G. CONFIRMATION AND RECOGNITION HEARING**

Le Confirmation and Recognition Hearings débutera le **24 septembre 2015 à 9h00 (Heure de l'Est applicable)** devant l'Honorable Peter G. Cary, United States Bankruptcy Judge, in the United States Bankruptcy Court for the District of Maine, 537 Congress Street, Second Floor, Portland, Maine 04101. Vous êtes par les présentes avisé(e) que soit le Confirmation ou le Recognition Hearing peut être reporté de temps à autre par la Court ou par le Trustee ou le Monitor (le cas échéant) sans avis ultérieur autre qu'une annonce de cet ajournement lors de l'audience ou par un avis d'ajournement déposé auprès de la Court et signifié aux parties en droit de recevoir des avis en vertu de la Bankruptcy Rule 2002 et des Local Rules, ou autrement. Conformément au Plan, le Plan peut être modifié, au besoin, avant ou pendant le Confirmation Hearing ou à la suite de celui-ci sans autre mesure de la part du Trustee et sans avis ultérieur à la Court ou à toute autre entité ou sans mesure, ordonnance ou approbation ultérieure de la Court ou de toute autre entité.

**H. SOLICITATION PACKAGES**

On peut se procurer gratuitement le Solicitation Package (autre que les Ballots) auprès du noticing and solicitation agent du Trustee (le « Noticing and Solicitation Agent ») en s'adressant par écrit à Montreal Maine Ballot Processing, c/o Prime Clerk LLC, 830 Third Avenue, 9th Floor, New York, NY 10022, ou par téléphone en composant le (855) 388-4576. Le Noticing and Solicitation Agent répondra aux questions concernant les procédures et les exigences applicables pour voter en faveur ou en opposition au Plan, fournira des copies supplémentaires de l'ensemble du matériel, et surveillera le décompte des votes.

**I. ADMISSION TEMPORAIRE DES CLAIMS ET INTÉRÊTS AUX FINS DU VOTE**

Aux fins du vote seulement, chaque claim (réclamation) au sein d'une Voting Class sera admise temporairement à un montant équivalant au montant de cette claim tel que précisé dans les Schedules ou dans les documents de la Debtor, le cas échéant, sous réserve des exceptions suivantes :

- (a) Si une claim est réputée admise en vertu du Plan, cette claim est admise à des fins de vote au montant réputé admis tel que précisé dans le Plan;
- (b) Si une proof of claim a été déposée à temps à un montant qui est liquidé, non éventuel et non contesté, cette claim est admise temporairement au montant précisé dans la proof of claim, à moins que cette claim ne soit contestée de la manière prévue au sous-alinéa (g) ci-après;
- (c) Si une claim pour laquelle une proof of claim a été déposée à temps est éventuelle, non liquidée ou contestée, cette claim se voit attribuer un vote et elle est évaluée à un dollar (1,00 \$) à des fins de vote seulement, et non à des fins d'admission ou de distribution, à moins que cette claim ne soit contestée de la manière prévue au sous-alinéa (g) ci-après;
- (d) Si une claim a été estimée ou admise par ailleurs à des fins de vote en vertu d'une ordonnance de la Bankruptcy Court, cette claim est admise temporairement au montant ainsi estimé ou admis par la Bankruptcy Court à des fins de vote seulement, et non à des fins d'admission ou de distribution;
- (e) Si une claim apparaît dans les Schedules comme étant éventuelle, non liquidée ou contestée, ou au montant de zéro ou à un montant inconnu, et qu'une proof of claim (i) n'a pas été déposée à la Bar Date ou à la Extended Bar Date, le cas échéant, ou (ii) n'est pas réputée déposée à temps par une ordonnance de la Bankruptcy Court avant la Voting Deadline, le Trustee propose le rejet de cette claim aux fins du vote en vertu de la Bankruptcy Rule 3003(c);
- (f) Si une claim apparaît dans les Schedules ou sur une proof of claim déposée à temps comme étant éventuelle, non liquidée ou contestée en partie, cette claim est admise temporairement au montant qui est liquidé, non éventuel et non contesté à des fins de vote seulement, et non à des fins d'admission ou de distribution, à moins que cette claim ne soit contestée de la manière prévue au sous-alinéa (g) ci-après;
- (g) Si, avant la Voting deadline, le Trustee a déposé une objection en vue de rejeter ou d'éliminer entièrement toute Proof of Claim, le vote du réclamant d'une telle Claim ne sera pris en compte à aucune fin à l'égard du Plan ou du Confirmation Hearing, à moins et jusqu'à ce que ce réclamant obtienne de la Bankruptcy Court une ordonnance à l'effet contraire et si, avant la Voting Deadline, le Trustee a déposé une objection en vue de rejeter ou d'éliminer en partie une preuve de Claim qui a été déposée, le vote du réclamant d'une telle Claim sera compté à toutes fins à l'égard du Plan ou du Confirmation Hearing uniquement dans la mesure de la partie non contestée de cette Claim, à moins et jusqu'à ce que ce réclamant obtienne, de la Bankruptcy Court, une ordonnance prévoyant autre chose.
- (h) Les Ballots présentés par les détenteurs allégués de Claims d'une Voting Class dont les Proofs of Claims n'ont pas été déposés à temps et les Claims alléguées n'apparaissent pas dans les Schedules de la Debtor seront rejetées aux fins du vote.

Si un créancier veut contester l'admission ou le rejet de sa claim à des fins de vote, le Trustee propose que le créancier dépose auprès de la Bankruptcy Court une requête visant à obtenir une ordonnance en vertu de la Bankruptcy Rule 3018(a) admettant temporairement cette claim à des fins de vote à un montant différent (la « Rule 3018(a) Motion »). Au dépôt d'une telle requête, le Trustee propose que le Ballot du créancier ne soit pas compté à moins qu'il ne soit admis temporairement par une ordonnance de la Bankruptcy Court prononcée avant ou au même moment qu'une ordonnance confirmant le Plan. Le Trustee propose que toutes les Rule 3018(a) Motions soient déposées au plus tard le **dixième (10e) jour civil** précédant la Voting Deadline.

Chaque créancier donnant un vote d'acceptation ou de rejet du Plan est réputé avoir voté le plein montant de sa claim à cet égard.

**CONCLUSION**

Le Trustee estime que la confirmation et la mise en œuvre du Plan sont dans le meilleur intérêt de tous les créanciers et demande aux détenteurs de Claims de voter pour que le Plan soit accepté et de démontrer une telle acceptation en envoyant leurs bulletins de vote (ballots) pour qu'ils soient reçus au plus tard à **17h00 (Heure de l'Est applicable) à la Voting Deadline**.

Daté : 22 juillet 2015

**ROBERT J. KEACH  
CHAPTER 11 TRUSTEE  
MONTREAL MAINE & ATLANTIC RAILWAY, LTD.**

Par le biais de ses avocats :

D. Sam Anderson, Esq.  
Lindsay K. Zahradka, Esq. (admitted *pro hac vice*)  
BERNSTEIN, SHUR, SAWYER & NELSON, P.A.  
100 Middle Street, P.O. Box 9729  
Portland, ME 04101-5029  
Tél. : (207) 774-1200  
Fax : (207) 774-1127

## LA PRESSE AFFAIRES

## Volume record à la Bourse de Montréal

MARTIN VALLIÈRES

Le marché des produits dérivés de la Bourse de Montréal profite du sursaut de nervosité et de volatilité sur les marchés boursiers et financiers depuis quelques semaines, au point de fracasser des records de volume de transactions.

Ainsi, lundi dernier, le 20 juillet, un nombre record de 1,29 million de contrats de produits dérivés ont été négociés en une seule séance. Ce nouveau sommet s'avère aussi supérieur de 52 % à celui de 846 803 contrats négociés en un jour qui avait été atteint il y a huit mois, le 24 novembre 2014.

La Presse Affaires a recensé ces records antérieurs de volume d'activité à la Bourse de Montréal, avec un aperçu du contexte du moment sur les marchés financiers. Cinq records successifs à la Bourse de Montréal.

**1,29 million de contrats négociés le 20 juillet 2015**

Au cours d'un été nerveux sur les marchés avec la crise grecque en zone euro, la croissance ralentie et le mini-krach boursier en Chine, la quasi-récession au Canada et la chute du dollar ainsi que la surévaluation pressentie de la Bourse américaine dans l'attente

d'une remontée de taux par la Réserve fédérale (Fed).

**846 803 contrats négociés le 24 novembre 2014**

Au cours d'un mois agité sur les marchés par les interventions attendues de banques centrales en Asie et en Europe, dans un contexte géopolitique mondial déjà troublant.

**799 225 contrats négociés le 15 octobre 2014**

Au moment où l'indice de volatilité VIX de la Bourse américaine atteint un sommet en deux ans devant les craintes liées à l'épidémie d'Ebola, au groupe État islamique et au ralentissement de l'économie chinoise.

**758 731 contrats négociés le 24 février 2014**

Lors d'un fort élan haussier en Bourse motivé par le rebond des indices de croissance de l'économie américaine et des bénéfices des entreprises.

**701 657 contrats négociés le 15 février 2013**

Au cours d'une période trouble en Bourse marquée par un élan haussier en Amérique du Nord alors que la récession guette en Europe, surtout en Grande-Bretagne.

Sources: Groupe TMX, archives médias Eureka-Cedrom



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE  
Lundi dernier, le 20 juillet, un nombre record de 1,29 million de contrats de produits dérivés ont été négociés en une seule séance. Ce nouveau sommet s'avère aussi supérieur de 52 % à celui de 846 803 contrats négociés en un jour atteint le 24 novembre 2014.

## Les mauvais résultats ébranlent les marchés

AGENCE FRANCE-PRESSE ET LA PRESSE CANADIENNE

## REVUE BOURSIÈRE

Wall Street a fini la séance d'hier en baisse, ployant sous le poids de mauvais résultats d'entreprises, en l'absence de nouvelles informations économiques: le Dow Jones a perdu 1 % et le NASDAQ, 0,2 %.

Selon des résultats définitifs, l'indice vedette Dow Jones a reculé de 181,12 points, à 17 919,29 points, et le NASDAQ, à dominante technologique, de 10,74 points à 5208,12 points, arrêtant une série de trois records

consécutifs. Le S&P 500, un indice élargi que beaucoup d'investisseurs jugent plus représentatif, a perdu 0,43 %, soit 9,07 points, pour terminer à 2119,21 points.

Maintenant que la crise grecque est apaisée, et en l'absence de grosse actualité économique, «on est passé de considérations macroéconomiques à la micro-économie, et de ce côté, c'est mitigé», a déclaré Art Hogan, de Wunderlich Securities.

Une fois dissipée l'euphorie provoquée la semaine dernière par la croissance du spécialiste des vidéos en lecture en continu Netflix et la maîtrise de Google, les investisseurs déchantent en découvrant qu'à côté des grands noms du secteur technologique,

beaucoup souffrent, a précisé Charlie Bilello, de Pension Partners. «Il y a beaucoup de faiblesse sous-jacente à côté d'Apple, Netflix, Google et Amazon», a-t-il dit.

Tous les secteurs répertoriés dans l'indice S&P 500 ont affiché une baisse, à l'exception de celui de l'énergie, peut-être aidé par le petit rebond du prix du brut.

**Contre-performance des poids lourds**

Le marché a été particulièrement plombé par la contre-performance de poids lourds de l'indice Dow Jones comme IBM, le conglomérat United Technologies et l'exploitant téléphonique Verizon, ce qui

explique que sa chute soit plus prononcée que celle des autres indices.

La tendance à la baisse pourrait durer, car les résultats de la plus grosse capitalisation boursière, Apple, tombés après la clôture, ont semblé décevoir, entraînant une dégringolade de près de 8 % dans les échanges électroniques.

Avant Apple, le géant informatique de la côte Est IBM avait entraîné le marché à la baisse, avec une chute de 5,86 %.

Le conglomérat United Technologies a été sanctionné plus durement encore, lâchant 7,03 %, alors que la veille, l'annonce de la vente de ses hélicoptères Sikorsky pour

9 milliards US ne lui avait valu aucune récompense.

La Bourse de Toronto a clôturé en baisse pour la troisième séance consécutive, minée par la faiblesse des secteurs des télécommunications et de l'industrie.

L'indice composé S&P/TSX a perdu 49,31 points pour terminer la journée avec 14 376,24 points.

À la Bourse des matières premières de New York, le cours du pétrole brut a avancé de 42 cents US, à 50,86 \$US le baril, tandis que le prix du lingot d'or a rendu 3,50 \$US, à 1103,50 \$US l'once.

Le dollar canadien s'est pour sa part apprécié de 0,29 cent US, à 77,23 cents US.

## Moins de moteurs pour Pratt &amp; Whitney Canada

MARIE TISON

Le deuxième trimestre de 2015 a été difficile pour Pratt & Whitney Canada (P&WC), qui a livré moins de moteurs qu'au même trimestre de l'exercice précédent.

Le motoriste installé à Longueuil n'a livré que 647 moteurs au deuxième trimestre de 2015 comparativement à 668 moteurs au trimestre correspondant un an auparavant. Il s'agit d'une diminution de 3,1 %.

La tendance est toutefois encourageante pour le motoriste. Au premier trimestre de 2015, les livraisons avaient glissé de 9,5 % par rapport au même trimestre en 2014. Le quatrième trimestre de 2014 avait donné lieu, quant à lui, à une dégringolade de 10,4 %. Une baisse de 3,1 % constitue donc une amélioration.

En outre, les revenus liés aux services après-vente ont légèrement augmenté chez P&WC au deuxième trimestre.

La société mère de P&WC, United Technologies Corporation (UTC), a publié ces données hier, à l'occasion de la divulgation de ses résultats du deuxième trimestre.

**Prévisions révisées à la baisse**

Avec des résultats plutôt décevants, le géant américain a dû réviser à la baisse ses prévisions pour l'ensemble de l'année. Il prévoyait un bénéfice par action de 6,30 \$, il s'attend maintenant à 6,15 \$.

«Après un semestre, il est maintenant évident que les hypothèses que nous avions formulées au sujet des systèmes aérospatiaux étaient trop optimistes, et cela, conjugué avec une faiblesse persistante chez Otis Europe et un ralentissement significatif des marchés de la construction en Chine, nous a forcés à revoir nos prévisions», a déclaré le président et chef de la direction d'UTC, Gregory Hayes, au cours d'une conférence

téléphonique destinée aux analystes hier.

Les ventes d'UTC ont diminué de 5 % pour s'établir à 16,3 milliards US au deuxième trimestre, alors que le bénéfice net a baissé de 8,2 % pour se situer à 1,5 milliard US, ou 1,73 \$ par action.

«Il va sans dire que nous ne sommes pas satisfaits de cette performance et nous mettrons en place des stratégies pour notamment accélérer les réductions de coûts à travers nos divers segments d'activité et pour identifier des mesures structurelles additionnelles centrées sur les coûts et la productivité afin de favoriser la croissance des bénéfices», a déclaré M. Hayes.

Lundi, UTC avait annoncé la vente de sa division d'hélicoptères, Sikorski, au géant Lockheed Martin.

Le titre d'UTC a perdu près de 7,8 % de sa valeur à la Bourse de New York, hier, pour clôturer à 102,71 \$US.



PHOTO TORU HANAI, REUTERS  
Le PDG de Toshiba, Hisao Tanaka, a fait son annonce hier, devant les journalistes, gardant la tête baissée vers le sol pendant plusieurs secondes.

Falsification de documents  
Le patron de Toshiba démissionne

TOKYO — Le président-directeur général de Toshiba et huit autres dirigeants ont démissionné hier. Ils ont assumé la responsabilité d'un scandale qui s'est étalé sur des années, pendant lesquelles l'entreprise japonaise a surévalué ses profits de plus de 1,5 milliard de dollars canadiens. Toshiba a reconnu avoir gonflé ses profits depuis 2008. Plusieurs de ses sections éprouvaient des difficultés, dont celles de puces informatiques et des ordinateurs personnels, et pourtant, les patrons fixaient des cibles irréalistes, poussant leurs subalternes à falsifier les résultats. L'entreprise de

Tokyo, qui travaille aussi dans le secteur nucléaire, avait été touchée considérablement par la catastrophe de la centrale de Fukushima, en 2011. Le désastre a compromis l'expansion de l'industrie au pays et les 48 réacteurs déjà construits sont actuellement éteints. Le PDG de Toshiba, Hisao Tanaka, a fait son annonce hier, devant les journalistes, gardant la tête baissée vers le sol pendant plusieurs secondes. Le grand patron sera remplacé par le président du conseil d'administration, Masashi Miromachi.

— Associated Press

Canadien Pacifique  
Le profit augmente, pas les revenus

CALGARY — Le Canadien Pacifique (CP) a réduit ses perspectives de croissance lors du dévoilement de ses résultats financiers du deuxième trimestre, lesquels se sont améliorés par rapport à l'an dernier. Le transporteur ferroviaire a indiqué hier avoir engrangé un bénéfice de 390 millions de dollars, soit 2,36 \$ par action, pour son plus récent trimestre, en hausse par rapport à celui de 371 millions, ou 2,11 \$ par action, pour la même période l'an dernier. Après ajustements, le CP affiche un bénéfice par action de 2,45 \$, en hausse de 16 %, tandis que son ratio d'exploitation — qui exprime les coûts d'exploitation en tant que

pourcentage des revenus — s'est amélioré à 60,9 %. Cependant, les revenus trimestriels ont reculé à 1,65 milliard, comparativement à 1,68 milliard à la même période il y a un an. Dans ses perspectives, le transporteur ferroviaire a dit s'attendre à une croissance des revenus de 2 ou 3 % pour l'exercice en cours, tandis que son bénéfice annuel ajusté par action devrait être de 10,00 à 10,40 \$. En comparaison, ses prévisions précédentes, publiées en avril, visaient une croissance des revenus de 7 ou 8 % et une hausse de 25 % ou plus de son bénéfice annuel ajusté par action.

— La Presse Canadienne

LA  
PRESSE

CV

LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION AU QUÉBEC

WORKOPOLIS

TÉLÉPHONE 514.285.7320

TÉLÉCOPIEUR 514.499.2053

cv@lapresse.ca

TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

# Faire un choix de carrière gagnant

Émilie Robert, conseillère d'orientation au collège Montmorency auprès d'une clientèle en situation de handicap, livre ses pistes de solution dans le livre *Les personnes autistes et le choix professionnel – Les défis de l'intervention en orientation*.



MARTINE LETARTE  
COLLABORATION SPÉCIALE

L'augmentation de la clientèle atteinte du trouble du spectre de l'autisme dans les cégeps a été de 400 % depuis 2009.

Chaque élève autiste est différent, mais plusieurs réussissent à trouver leur place professionnellement et à devenir autonomes une fois bien installés dans leur vie adulte. Leur cheminement pour réaliser leur choix de carrière risque toutefois d'être complexe, d'autant plus que bon nombre de jeunes autistes souffrent également d'anxiété.

Guillaume aimait une chose dans la vie: regarder des films. Son choix de programme au cégep s'était fait facilement: arts et lettres, profil cinéma. Or, une fois en classe, il a rapidement réalisé qu'il n'aimait pas analyser les films, encore moins en créer en équipe.

«Un étudiant autiste a souvent un intérêt très pointu qui ne correspondra pas aux réalités du programme d'études ni à celles du marché du travail», indique Émilie Robert.

On estime qu'un enfant sur 115 reçoit un diagnostic du

trouble du spectre de l'autisme (TSA). Sur 10 personnes autistes, 8 sont des hommes. Ils ont un déficit persistant dans la communication et l'interaction sociale, et ils ont des activités ou des intérêts restreints et répétitifs.

D'après les observations d'Émilie Robert, il faut suivre de très près l'évolution du jeune dans son programme d'études pour s'assurer qu'il est à la bonne place.

## Habiletés

Les habiletés du jeune autiste sont toutefois un élément intéressant à regarder, d'après Émilie Robert. Par exemple, elle raconte dans son livre l'histoire de Frédéric. Il avait longtemps hésité entre le programme de technique d'architecture et le dessin pour les jeux vidéo.

Il avait finalement opté pour le premier, mais il y était malheureux et ses notes baissaient. L'un de ses grands enjeux était l'angoisse de la perfection. Cela le poussait à toujours remettre ses travaux à plus tard.

Émilie Robert a deviné que le dessin engendrerait les mêmes difficultés. Elle a donc analysé ses habiletés: il est méticuleux, soucieux du détail et patient lorsqu'il aime ce qu'il fait. Il est habile avec les logiciels, il aime travailler en solitaire et il a besoin d'évoluer dans un endroit silencieux et calme.

Dans un comité étudiant, il aimait rédiger les procès-verbaux des réunions, puis s'occuper de classer et de conserver les documents. Avec l'orthopédagogue, Émilie Robert a conseillé à Frédéric de travailler comme commis au classement à la bibliothèque du collège tout en étudiant.

Cette expérience s'est avérée concluante. La conseillère d'orientation lui a alors



PHOTO CHRISTIAN LEDUC FOURNIE PAR ÉMILIE ROBERT

Émilie Robert est l'auteure du livre *Les personnes autistes et le choix professionnel – Les défis de l'intervention en orientation* et conseillère d'orientation au collège Montmorency depuis 2009.

proposé de poursuivre ses études à l'université dans l'archivistique. Après beaucoup de patience et quelques ruses pour déjouer l'anxiété de Frédéric, elle a réussi à l'amener à s'inscrire au programme.

Pour augmenter les chances que le choix de programme se

proposé de poursuivre ses études à l'université dans l'archivistique. Après beaucoup de patience et quelques ruses pour déjouer l'anxiété de Frédéric, elle a réussi à l'amener à s'inscrire au programme.

## Patience et réalisme

Toutefois, tout ne se passe pas toujours comme espéré et, parfois, il faut réagir rapidement. Ce fut le cas pour Guillaume. Il

«Certains autistes ont une vision quasi photographique, d'autres ont la capacité de rester concentrés de longues heures sur une tâche répétitive. Ils sont souvent hyper loyaux, ponctuels et rassurés par des règles bien définies.»

— Émilie Robert, conseillère d'orientation

traduise par une bonne intégration sur le marché du travail, Émilie Robert conseille aux élèves autistes d'aller à la rencontre de travailleurs et de visiter des milieux de travail.

était très malheureux au cégep en cinéma, ses notes déprimaient, son comportement aussi. Après avoir envisagé différentes avenues, dont des changements de programme, il est devenu

évident que le mieux était de retirer rapidement Guillaume du collège.

«Pour être heureux, à ce moment-là, il avait besoin d'un emploi simple et prévisible, alors avec un service d'aide à l'emploi, il s'est trouvé un travail de manutentionnaire», explique Émilie Robert.

Guillaume a toutefois les capacités de réaliser des études universitaires et un excellent dossier scolaire, alors il pourrait revenir au cégep s'il le souhaite.

«Le cheminement des jeunes autistes est souvent plus long, remarque la conseillère d'orientation. Puis, souvent, vers 40 ans, ils ont une meilleure confiance en eux, leurs difficultés se résorbent, ils arrivent à mieux gérer leur anxiété, ils ont un emploi plus stable. Plusieurs ont même un amoureux.»

## Sur le marché du travail

Pour atteindre l'autonomie socioprofessionnelle, le jeune devra trouver un employeur prêt à lui donner une chance et capable d'apprécier ses qualités.

«Certains autistes ont une vision quasi photographique, d'autres ont la capacité de rester concentrés de longues heures sur une tâche répétitive, indique Émilie Robert. Ils sont souvent hyper loyaux, ponctuels et rassurés par des règles bien définies.»

Certains milieux de travail sont mieux adaptés que d'autres à leur réalité. Par exemple, l'environnement très contrôlé des laboratoires. Et le domaine de l'informatique.

«Les autistes intéressés par l'informatique ont souvent un cheminement plus facile que les autres puisque le travail se fait seul, devant un écran, explique M<sup>me</sup> Robert. Leur travail est centré sur l'objet plutôt que sur la personne. Leur vision du monde y est moins vue comme excentrique.»

## Tourisme mondial Des revenus de 1245 milliards US



PHOTO ANDREAS SOLARO, AGENCE FRANCE-PRESSE

Les revenus générés par le tourisme dans le monde ont progressé de 4 % en 2014, pour atteindre 1245 milliards US, soit 9 % du produit intérieur brut mondial, a annoncé hier l'Organisation mondiale du tourisme. La croissance de ces revenus est de 3,7 % «en termes réels», si l'on tient compte de l'inflation et des fluctuations des taux de change, précise l'agence de l'ONU dont le siège est à Madrid. Pour 2014, les États-Unis continuent à dominer largement le classement, avec 177,2 milliards US de recettes, soit 2,5 % de plus que l'année précédente, suivis par l'Espagne, avec 65,2 milliards US, en croissance de 4,2 %. La France, de loin premier pays en nombre de visiteurs, n'occupe que la quatrième place du classement en termes de revenus, avec 55,4 milliards US, un chiffre en recul de 2,3 % par rapport à 2013. Sur la photo, des touristes profitent d'une journée ensoleillée pour visiter le Parthénon, qui domine l'Acropole, à Athènes, en Grèce.

— Agence France-Presse

FAITES CARRIÈRE AU SEIN DE LA PLUS GRANDE  
INSTITUTION FINANCIÈRE ACADIENNE.

NOS 1 000 EMPLOYÉS ET PLUS CONSTITUENT UN BASSIN D'EXPERTISE  
HUMAINE INÉGALÉE : ILS SONT NOTRE PLUS GRANDE RICHESSE.

OFFRE  
D'EMPLOI

VICE-PRÉSIDENT SERVICES CORPORATIFS  
Permanent à temps plein  
À son siège social de Caraquet

La Caisse populaire acadienne est la plus grande institution financière acadienne et son siège social se situe à Caraquet au Nouveau-Brunswick. Avec près de 80 ans d'expérience, un actif de 3,35 milliards de dollars et 1000 employés, elle offre à ses 155 000 membres-proprétaires une gamme complète de produits et services financiers distribuée dans plus de 50 points de services.

### DÉFI

Vous dirigerez le développement des orientations stratégiques en matière des ressources humaines, des technologies et d'approvisionnement et immeubles pour la Caisse et ses filiales. Vous assurerez l'évolution, la cohérence, la mise en œuvre et l'efficacité de l'ensemble des activités de l'offre de service des directions sous votre responsabilité. Vous communiquerez votre vision et votre leadership en appui au plan opérationnel et stratégique corporatif à long terme. Relevant du président et chef de la direction, vous travaillerez de concert avec les gestionnaires exécutifs afin de diriger les projets des ressources humaines, technologiques et immobilières qui permettront à la Caisse d'atteindre ses objectifs stratégiques.

### EXIGENCES

Historique de succès au sein d'un environnement où les ressources humaines représentent un partenaire d'affaires indispensable. Vous êtes une personne ouverte et facile d'approche et un leader d'influence exceptionnel sachant bâtir et maintenir de solides relations interpersonnelles. Baccalauréat en administration des affaires, en relations industrielles ou formation équivalente. Minimum douze (12) ans d'expérience en gestion d'équipe de professionnels. Solide expérience en technologie de l'information et en gestion de projets.

### COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Bonne compréhension du système coopératif et bancaire. Connaissances de la gestion des risques d'une institution financière et des principes de finance.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

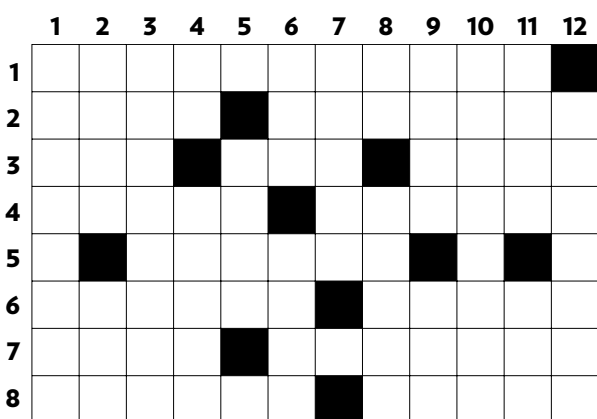
Le salaire est à déterminer selon les compétences et l'expérience à l'intérieur de l'échelle salariale prévue pour ce poste. Pour en savoir davantage sur cette offre d'emploi et postuler au plus tard le 31 juillet 2015 : [acadie.com/carrieres](http://acadie.com/carrieres).



Caisse populaire  
acadienne

## MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi  
WWW.HANNEQUART.COM



### HORIZONTALEMENT

- Ennuis, tracas.
- Angle formé par deux murs. - Jeu de hasard où des numéros gagnants donnent droit à des lots.
- Fleur que l'on retrouve sur le drapeau du Québec. - Qui est sans mélange. - Qui ne sont pas brillants.
- La comète en est un. - Vêtements couvrant le torse, ouverts devant.
- Repli cousu au bord d'une étoffe.
- Qui est bien fait, qui est un succès. - Sentiment

- d'attachement très intense.
- Verbe auxiliaire. - Gant qui n'a qu'une séparation pour le pouce.
  - Secousse de l'écorce terrestre. - Petite rayure qui marque une surface.

### VERTICALEMENT

- Illuminés.
- Mars, avril, ou mai. - Avant l'automne.
- Instrument pointu et tranchant utilisé par les chirurgiens.
- Préposition. - Moyens habiles que l'on utilise pour tromper.

### SOLUTION du dernier numéro

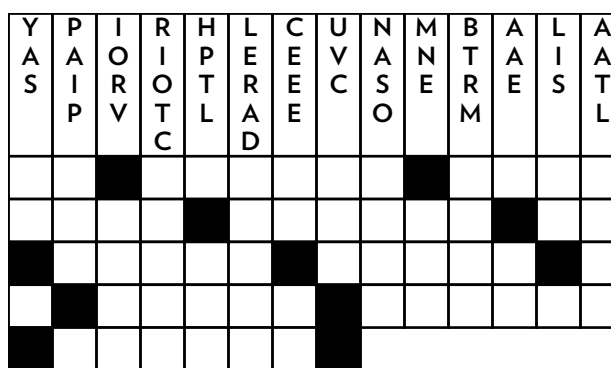
1	A	C	C	A	B	L	E	E	C	R	U
2	S	U	E	R	A	T	T	I	R	E	R
3	S	I	M	E	S	A	N	I	M	E	
4	E	L	F	E	S	A	T	I	N	E	
5	C	L	E	M	O	I	T	T			
6	H	E	T	R	E	D	O	I	G	T	S
7	E	R	E	I	N	T	E	E	U	R	O
8	R	E	S	T	E	S		S			

## CITATION SECRÈTE

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Thème : Proverbe russe

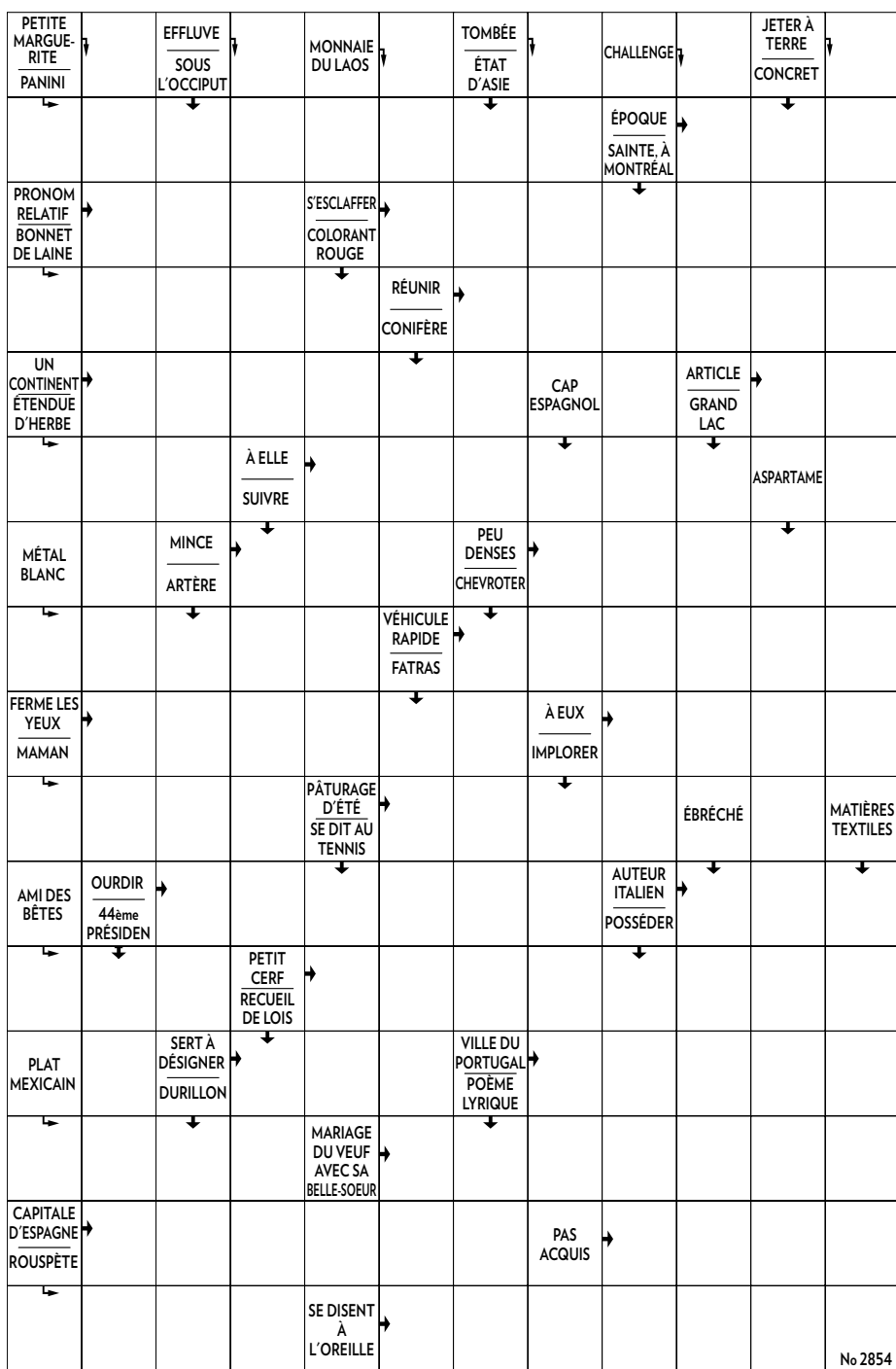


### SOLUTION du dernier numéro

Citation de Mathurin Régnier: Les fous sont aux échecs les plus proches des rois.

## MOTS FLÉCHÉS

22 juillet 2015



AMUSEZ-VOUS!  
Mercredi 22 juillet 2015  
LA PRESSE AFFAIRES 8

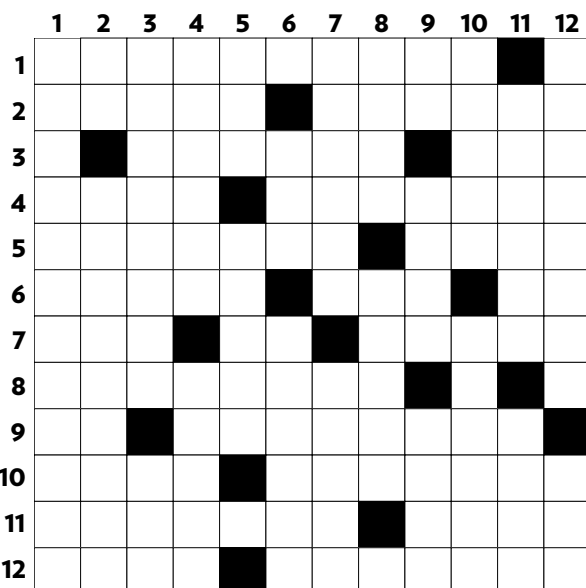
## MOTS FLÉCHÉS

Solution du dernier numéro

RENHES	A	FRÈLE	F	CHINOISE	M	EST	INFORME	S	COURELLE	D	CONJUG	E
TOUR DE	D	J	E	L	L	A	B	A	R	A	M	
MAIGRES												
SIÈGE ARI	O	N	U		O	R	I	G	A	M	I	
POLEDOCA												
	D	U	V	E	T		U	T	O	P	I	E
INSTRUMENT	R	I	T	U	E	L		N		S	T	
"PRECE												
FACE												
	U	N	E		N	O	E	U	D	S	T	
DE DÉGAGE	E		I	N	N			S	O	L	D	E
D'UN CORPS												
	E	M	A	N	E		D	E	L	I	R	E
USER	E	C	U	L	E	E		E	P	I	S	
"CONTR'												
	A	N	T	I		O	D	E	S		N	
ACCOLLIER	T	I	T	A	N	I	C		T	G	V	
DES												
RECHÈTRE												
VISION												
	I	S	O		V	I	E	R	G	E	I	
QU'ONT-ILS	N	E	E	S		I	N	N	E	S		
LE DÉGAGE												
D'UN CORPS												
	V	E	N	T		M	I	T	O	N	N	E
LEON	A	E	R	I	E	N		M	I	T	E	
"SANS												
MIÈRE												
	P	U	R	E	E		O	B	E	S	E	S

## MOTS CROISÉS

Du lundi au samedi  
WWW.HANNEQUART.COM



### HORIZONTALEMENT

- Région où se joignent deux parties d'un élément anatomique.
- Espèce de saule - Rote.
- Légère différence - Qui est dépassé.
- Relax - Partie de la tête.
- Inexacte - Petit rongeur.
- Fait une longue entaille - Infusion - Praséodyme.
- Démolisseur - À la fin d'une lettre - Mécréant.
- Plante aux fleurs bleues.
- Symbole chimique - Verdâtres.
- Qui résulte de - Fille sotte.
- Doubleur d'oreille - Matière pesante.
- Arbre africain - Souhaitée.

- Petit tas de foin - Escroqué.
- Du verbe aller - On y paie en roupies.
- Il a survécu au Déluge - Où il entre de l'antimoine.
- Mystérieux - Partie de l'oeil (pl).
- Engrais - Sorte de lit.
- Cours d'eau - Hameau antillais - Meurtri.
- Vert - Travailler le sol.
- Plante bulbeuse - Crochet double.
- Exhumer - Le temps des framboises.

### SOLUTION du dernier numéro

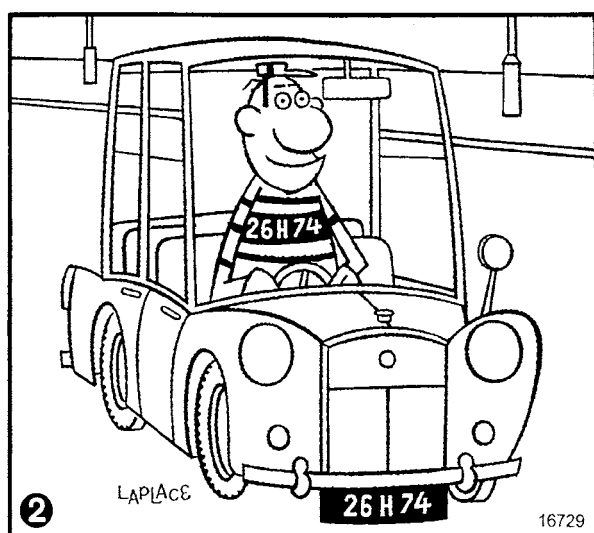
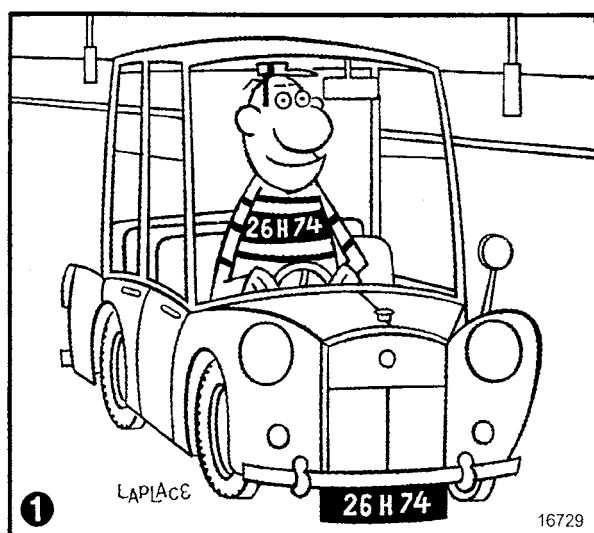
1	F	A	S	T	I	D	I	E	U	X	P		
2	E	P	E	E		E	M	P	L	I	E	S	
3	M	E	N	T	A	L	A	C	I	D	E		
4	M	U	S	E	L	I	E	R	E		E	U	
5	E	R	E		T	E	L		R	O	N	D	
6	L	E		K	I	R		T	E	R	O		
7	E	R	S	E	S		H	O	R	D	E		
8	T						T	R	E	S	O	R	
9	T	A	R	O			A	M	A	R	R	E	S
10	E	B	A	O	B	I	E		A	I	R	S	
11	E	T	A				R	E	L	E	V	E	
12	P	L	E	C	T	R	E		E	R	E	S	

### VERTICALEMENT

- Le fait de s'entendre pour agir ensemble.
- Phalanges - Protestant de l'Irlande du Nord.
- Ensemble de personnes inférieures en nombre - Poisson.

## ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

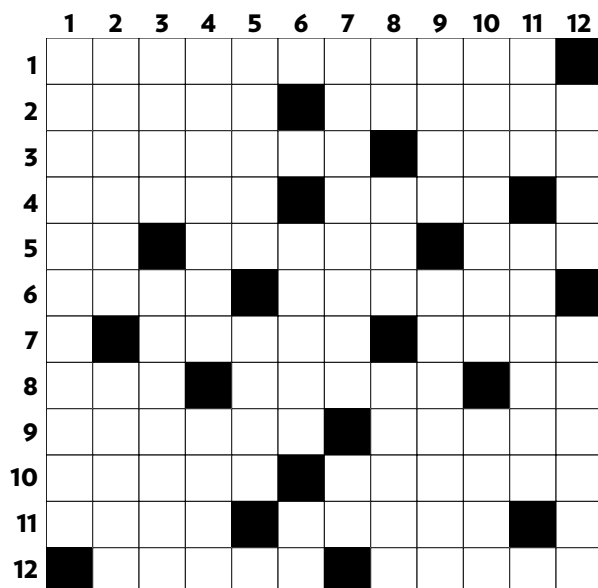
Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



1 La main droite de l'homme. 2 Une rayure en moins sur sa manivelle. 3 Dossier incomplet dans le dos de l'homme. 4 Le rétroviseur intérieur est plus large. 5 Capot incomplet sous le coin gauche du pare-brise. 6 Épaisseur du pneu de la roue avant droite. 7 Portière arrière incomplète derrière la poignée. 8 Socle du lampadaire de droite.

## MOTS CROISÉS PLUS

Du lundi au vendredi  
MICHEL HANNEQUART



### HORIZONTALEMENT

- Besoin pathologique d'écrire.
- Harassé - Coule en Syrie.
- Placée pour l'éternité - De plus.
- Harpon - Instrument de musique.
- Dédain - Unique - Non-juif, pour un juif.
- Rivière de Suisse - Ne pas garder.
- Rapace - Ville d'Espagne.
- Sort du lac Victoria - Fait partie d'une énumération - Cale.
- Joints - Large espace piétonnier.
- Faire des faux plis - Certains intolérants le fuient.
- Inscrit à l'envers - Serrée.
- Qui ne trouve plus la sortie - Sert à tailler.

- Arbre fruitier - Schiller y a enseigné.
- Sentis - Élimer.
- Cercles - Néon.
- Douillet - Mesure de disque.
- Argon - Monnaie - Terrain en pente modérée.
- Sombre - Elle est intoxiquée.
- Pas corrompu - Soustraire.
- Fait chercher de la glace - Elle se fait souvent copier.
- Agitation - On part quand elle est levée.

### SOLUTION du dernier numéro

1	C	R	E	P	U	S	C	U	L	E	F
2	R	E	N	O	V	E	E	I	M	B	U
3	O	C	R	E	C	L	A	M	E	U	R
4	Q	U	I	E	T	A	M	P	U	R	E
5	U	L	C	E	R	A	B	I	E	T	
6	E	H	U	S	A	R	D	E	S		
7	M	O	I	N	E	B	E	R	P		
8	O	B	E	S	T	E	S	I	T		
9	R	E	A	C	O	L	P	N	E	T	
10	T	R	I	T	O	N	A	P	Y	R	E
11	F	E	R	E	T	O	L	U	E	N	E
12	F	E	S	S	E	E	E	S	S	E	S

### VERTICALEMENT

- Écriture mal formée, illisible.
- Peintre - Personne asservie.
- Céleri - Chien.